



## **SAISON 2017-2018 ANNONCEMENT CHAMPIONNATS DE FRANCE ELITE 2018 NANTES (44)**

Les Championnats de France ELITE de Patinage organisés par la Fédération Française des Sports de Glace se dérouleront à la patinoire de Nantes du 14 au 16 décembre 2017.  
Ils auront lieu simultanément avec les disciplines de glace de la fédération, artistique, danse, couple, synchro, ballets, short-track.

### **DISPOSITIONS PROPRES AUX EPREUVES DE SHORT TRACK**

Les épreuves se dérouleront comme suit :

#### **1. Programme**

Les épreuves de short track sont organisées conformément aux règles de sélection et l'additif concernant le short-track et celles définies dans le règlement national du patinage de vitesse. Les épreuves s'intègrent dans le Schedule général de la compétition, notamment pour respecter les possibilités de passage télévisuel.

Il a été établi sur la base d'une participation maximale de 12 dames et 16 hommes.  
Ils auront lieu à partir du jeudi 14 décembre au samedi 16 décembre.

#### **2. Critères de participation**

Ils sont fixés par le chemin de sélection établi par la DTN et accessible sur le site :

<https://ffsg.org/wp-content/uploads/2015/06/Additif-aux-r%C3%A8gles-de-s%C3%A9lections-FFSG-en-SHT-pour-la-saison-2017-2018.pdf>

- Etre âgé(e) de 15 ans au 1er juillet 2017.
- Sont sélectionné(e)s d'office les patineur(euse)s sélectionné(e)s aux Coupes du Monde 2017/2018. Les quotas maximum pour les Championnats de France Elite et les temps réalisés depuis le 1er juillet 2016 sont fixés dans le tableau ci-après :

|        | Quotas | Temps minimum cumulé<br>(500m, 1.000m et 1.500m) |
|--------|--------|--|
| Femmes | 12     | 5 minutes = 300s                                 |
| Hommes | 16     | 4 minutes et 35 secondes= 275s                   |



### 3. Catégories et Distances

Les distances sont les suivantes - 500 m - 1 000 m - 1 500 m

Les super finales sur sélection seront 1500m pour les dames (6 meilleures) et 3000m pour les hommes (8 meilleurs).

Il n'est pas prévu d'épreuve de relais en compétition, seulement en démonstration pendant le gala qui aura lieu le samedi soir 20h.

**Le premier échauffement est prévu le jeudi 15 décembre à 13h45.**

**Le détail des horaires sera communiqué ultérieurement lorsqu'il sera établi précisément.**

### 4. Déroulement de la compétition

Le programme prévu pour les épreuves de short-track est le suivant :

|  | COMPOSITION   |
|--|---|
| <b>1<sup>e</sup> jour jeudi 14 décembre</b>    |   |
| <b>Eliminatoires</b>                           | 500m Quarts de finale hommes<br>1000m Quarts de finale hommes<br>500m+1000m si plus de 10 participantes                       |
| <b>1<sup>e</sup> distance</b>                  | 1500m Semi finales dames (si plus de 7)<br>1500m semi finales hommes<br>1500m finales (A+B) hommes<br>1500 m Finale (A) Dames |
| <b>2<sup>e</sup> jour vendredi 15 décembre</b> |   |
| <b>2<sup>e</sup> distance</b>                  | 500m Semi finales + Finales(A+B)<br>Dames et hommes   |
| <b>3<sup>e</sup> jour samedi 16 décembre</b>   |   |
| <b>3<sup>e</sup> distance</b>                  |   |
|  | 1000m Semi finales + Finales de classement<br>+ Finales(A+B) - Dames et hommes  |
| <b>Super finales</b>                           | 1500m dames sur qualification<br>3000m homes sur qualification  |

**Samedi 16 décembre : à partir de 20 h :** gala de toutes les disciplines, dans lequel les meilleurs athlètes de short-track feront un relais de démonstration

Le déroulement indiqué reste provisoire et sera confirmé lors de la réunion des coachs et team leaders, en fonction de l'intégration avec les autres disciplines et des contraintes de retransmission télévisuelle.

### 5. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de **60x30** sur laquelle seront tracées 3 pistes de 111,12m.

### 5. Classement Individuel

Pour être classé, le patineur doit être présent au départ de la première course. Toutes les distances se courent à partir des séries et par élimination jusqu'à la finale.

Seront organisées pour chaque distance (hors super finales) des finales A et B.

Les Finales B et suivantes ne comportant que 2 concurrents ou moins ne seront pas courues mais à chacun seront attribués les points du 1<sup>er</sup> de cette course.

En outre si le timing le permet, auront lieu pour les 1000m et 500m hommes des finales de classement ne donnant pas lieu à attribution de points de finale.



La composition des séries au premier tour de chaque distance sera effectuée selon le ranking du TOP-France de la distance.

Les Pénalités, cartons jaunes, cartons rouges seront appliqués conformément aux règles ISU.

Le classement général sera établi par addition des points de finales obtenus dans chaque distance y compris la super finale.

## 6. Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié compétition dans un club membre de la FFSG pour la saison en cours et avoir effectué les temps visés ci-dessus, répertoriés dans le TOP-France ou sur présentation de justificatif tel que protocole de compétition.

La participation est limitée à 12 dames et 16 hommes.

Les inscriptions par les présidents de club ou son représentant devront être effectuées

**au plus tard le 3 décembre 2017 minuit,**

sur le site Inscription de la CSNPV [www.shorttrack.fr](http://www.shorttrack.fr) .

Par mail à Michel LOSCOS [mloscos.vitesse@gmail.com](mailto:mloscos.vitesse@gmail.com)

À Patrice BELL, CS des championnats, [patrice.cnpv@gmail.com](mailto:patrice.cnpv@gmail.com)

Par conséquent, le 4 décembre, il sera établi la liste des patineurs titulaires, et le cas échéant les patineurs suppléants, au-delà du nombre limite visé ci-dessus. Cette liste sera publiée sur le site de la CSNPV et communiquée aux clubs.

Le montant des frais d'inscriptions est de **20 € par patineur** par chèque à l'ordre de la FFSG à remettre à **Michel LOSCOS avant la compétition.**

## 7. Réunion des coachs et team leaders

La réunion officielle de présentation du déroulement de la compétition short-track se tiendra

**jeudi 14 décembre à 13h à la Patinoire,**

sous la responsabilité du Juge arbitre de la compétition et du Compétiteur Steward.

Le Timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches lors de cette réunion.

## 8. Délivrance des titres de « Champion de France » Elite Sénior et Récompenses

Les titres de Champions de France seront décernés conformément aux règlements en vigueur. Aucun titre n'est décerné dans une catégorie ne réunissant pas au moins trois patineurs inscrits, dont deux au moins sont présents au départ.

A l'issue de chaque distance (hors superfinale), les trois premiers de chaque catégorie, hommes et dames, seront récompensés.

Les podiums auront lieu à l'issue de l'ensemble des épreuves de toutes les disciplines.

## 9. Hébergement des patineurs

L'hébergement des patineurs et de leurs accompagnants est l'affaire de chaque club.

La CSNPV se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participant dans chaque catégorie.

Fait le 9/11/2017

**Le Président de la Commission Sportive Nationale de Patinage de Vitesse**  
**Michel LOSCOS**